

Bruno Bernard  
Président de la Métropole de Lyon  
20 rue du Lac  
69003 Lyon

Lyon, le 30 décembre 2024

Monsieur le Président,

Lors du Conseil Métropolitain du 16 décembre, et plus récemment dans les médias, vous avez annoncé votre intention d'instaurer des dérogations à l'interdiction de circulation des véhicules Crit'Air 3 dans le périmètre de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), à compter du 1er janvier 2025.

Si nous saluons cette initiative, nous regrettons qu'elle intervienne si tardivement, alors que nous vous alertons depuis des mois sur les difficultés rencontrées par nos concitoyens. Beaucoup d'automobilistes concernés ont déjà dû entreprendre des efforts significatifs, souvent coûteux, pour se conformer aux exigences de la ZFE. D'autres, en revanche, n'ont eu accès à aucune information sur ces nouvelles dispositions annoncées très récemment.

Dans ce contexte, alors que l'échéance légale de mise en œuvre approche rapidement, nous souhaitons obtenir des précisions sur le cadre exact de ces dérogations. En particulier nous souhaiterions connaître leur périmètre, les conditions de leur mise en œuvre, ainsi que toutes les informations utiles relatives à ces dispositions

Nous insistons sur la nécessité d'étendre ces dérogations aux automobilistes circulant dans la ZFE pour des raisons professionnelles entre 21h et 7h, afin de prendre en compte les contraintes spécifiques liées aux horaires décalés et aux temps de trajet.

Par ailleurs, compte tenu des délais extrêmement courts avant l'entrée en vigueur de ces mesures, nous souhaitons être informés des dispositifs de communication que vous comptez déployer pour garantir une diffusion efficace de l'information auprès de nos concitoyens.

La décarbonation de nos mobilités constitue un enjeu crucial, mais son acceptation par l'ensemble des habitants de notre Métropole est tout aussi essentielle. Dans cet esprit, il est impératif de renforcer les efforts de sensibilisation et de pédagogie autour de cette transition, tout en prenant en considération les éventuelles difficultés sociales et économiques qu'elle peut engendrer. Bien que ces mesures soient un pas dans la bonne direction, elles ne suffiront pas à compenser l'insuffisance actuelle des dispositifs d'aide aux ménages.

Nous vous assurons, Monsieur le Président, de notre engagement dans cette démarche, et vous prions d'agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

**Fouziya Bouzerda et David Kimelfeld** pour le groupe Alliance Sociale Démocrate et Progressiste  
**Marc Grivel** pour le groupe Synergie Élus et Citoyens  
**Dominique Nachury** pour le groupe La Métro Positive  
**Nicole Sibeud** pour le groupe Inventer la Métropole de demain